



Procès-verbal du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT École de l'Harmonie

PROCÈS-VERBAL de la **séance ordinaire** du conseil d'établissement de l'école de l'Harmonie (Saint-Édouard et Monseigneur-Robert), tenue le 28 janvier 2019, à 19 h 00, au 15, rue Saint-Edmond, Québec, à laquelle sont présentes les personnes suivantes :

PRÉSENTS :

AMYOT, Philippe	Représentant du personnel enseignant
BALAM, Mete	Représentante des parents
BÉLANGER, Geneviève	Représentante du service de garde
BESSETTE, Jean-Luc	Représentant des parents, PRÉSIDENT
CASTONGUAY, Ève-Marie	Représentante des parents
GIRARD, Valérie	Représentante du personnel professionnel
LEBEL, Pierre-Eric	Représentant des parents
MORIN, Julie	Représentante des parents
MORIN, Brigitte	Représentante du personnel enseignant
RIVIÈRE, Tiphanie	Représentante des parents
ST-PIERRE, Linda	Représentante du personnel de soutien
THIBEAULT, Nicholas	Représentante des parents
TREMBLAY, Nancy	Représentant du personnel enseignant
TURCOTTE, Clément	Commissaire
TURCOTTE, Valérie	Représentante du personnel enseignant

PARTICIPANTES :

BOITEAU, Chantal	Directrice
GAGNÉ, Gina	Directrice adjointe
GOUPIL, Émilie	Directrice adjointe

INVITÉ :

TREMBLAY, Chantal	Stagiaire de Mme Boiteau
-------------------	--------------------------

ABSENT(S) :

ABRAN, Josée	Représentante du service de garde
NGOLWA, Moïse	Représentant des parents

Cindy Deshaies-Girouard	Secrétaire
-------------------------	------------

Madame Chantal Tremblay agit à titre de secrétaire de la séance.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE ET VÉRIFICATION DU QUORUM

Le quorum est constaté, la séance est ouverte à 19h00.



Procès-verbal du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT École de l'Harmonie

CE-18-19-118

2. **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

IL EST PROPOSÉ par monsieur Pierre-Eric Lebel et appuyé par madame Valérie Girard, l'adoption de l'ordre du jour.

1. Ouverture de la séance et vérification du quorum
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal de la séance du 5 novembre 2019
4. Suivis au procès-verbal
5. Questions du public
6. Approbation des grilles-matières 2019-2020
7. Reddition de compte des mesures ministérielles
8. Concert des Vocalies pour St-Édouard
9. Planification éducation à la sexualité
10. Consultation politique de gestion du transport scolaire
11. Information du comité de parents
12. Communication de la présidence
13. Communication de la direction
14. Information des services de garde
15. Autres sujets
16. Levée de la séance

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CE-18/19-19

3. **ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 5 NOVEMBRE 2018.**

IL EST PROPOSÉ par madame Tiphany Rivière et appuyé par madame Julie Morin l'adoption du procès-verbal du 5 novembre 2018 avec modifications proposées.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4. **SUIVI AU PROCÈS-VERBAL**

Madame Chantal Boiteau donne des précisions concernant le montant de 60 453 \$ qui sera ponctionné au cours de l'année 18-19, selon les prévisions budgétaires.

5. **QUESTIONS DU PUBLIC**

Il n'y a personne de présent.



Procès-verbal du **CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT** **École de l'Harmonie**

CE-18/19-20

6. **APPROBATION DES GRILLES-MATIÈRES 2019-2020**

Mgr Robert : statu quo

St-Édouard : Classes CPS – statu quo

Concentration musique : statu quo

Régulier : Au premier cycle, la danse sera remplacée par l'art dramatique.

De plus, les 2 périodes prévues en anglais au premier cycle seront vécues en 2 x 60 minutes plutôt que 2 x 30 minutes et 1 x 60 minutes.

Un membre s'informe des démarches déjà réalisées concernant le choix d'anglais intensif. Les membres de la direction mentionnent qu'un sondage a déjà été fait dans les années antérieures et qu'en lien avec la démarche actuelle du projet éducatif, un nouveau sondage n'avait pas été envisagé.

IL EST PROPOSÉ par madame Tiphonie Rivière et appuyé par monsieur Mete Balam, l'approbation des grilles-matière 2019-2020 avec les ajustements proposés pour le premier cycle du régulier au bâtiment St-Édouard.

APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ

CE-18/19-21

7. **REDDITION DE COMPTES DES MESURES MINISTÉRIELLES**

Madame Chantal Boiteau présente et explique la reddition de comptes des différentes mesures financières allouées à l'école de l'Harmonie.

Conformément à l'article 473.1 de la Loi sur l'instruction publique, le ministre peut prescrire que certaines mesures budgétaires soient destinées à un transfert vers le budget des établissements d'enseignement. La liste de ces mesures se trouve à l'annexe P des Règles budgétaires amendées de fonctionnement des commissions scolaires pour l'année 2018-2019.

L'annexe R des Règles budgétaires amendées de fonctionnement des commissions scolaires pour l'année 2018-2019 prescrit que les conseils d'établissements doivent adopter une résolution confirmant que les sommes dédiées et protégées ont bien été allouées aux établissements concernés et doivent y joindre le plan de déploiement lié à l'ajout de ressources des nouvelles mesures.

IL EST PROPOSÉ par madame Nancy Tremblay et appuyé par monsieur Nicolas Thibeault l'adoption de la reddition de compte des mesures ministérielles.

APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ

CE-18/19-22

8. **CONCERT DES VOCALIES POUR ST-ÉDOUARD**

On demande l'approbation du conseil d'établissement pour procéder à la vente de billets pour le spectacle du 16 mai 2019 et pour autoriser la sortie des élèves participant à l'activité des Vocalies.

Procès-verbal du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT École de l'Harmonie

CE-18/19-23

IL EST PROPOSÉ par monsieur Philippe Amyot et appuyé par madame Ève-Marie Castonguay, l'approbation de la vente de billets et de la sortie pour le concert des vocalises.

***APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ**

9. **PLANIFICATION ÉDUCATION À LA SEXUALITÉ**

Mesdames Émilie Goupil et Gina Gagné présentent la planification annuelle des contenus en éducation à la sexualité pour chacun des bâtiments. Elles mentionnent que pour certains niveaux, un seul contenu sera présenté en 18-19 afin que les enseignants puissent accompagner convenablement les élèves quant à ce nouveau sujet.

IL EST PROPOSÉ par madame Tiphonie Rivière et appuyé par madame Julie Morin, l'approbation de la planification des contenus en éducation à la sexualité.

***APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ**

10. **CONSULTATION POLITIQUE DE GESTION DU TRANSPORT SCOLAIRE**

Le document *politique de gestion du transport scolaire* est présenté au conseil d'établissement pour consultation.

Madame Chantal Boiteau fera parvenir les commentaires apportés lors de la consultation, au secrétariat général de la Commission scolaire.

11. **INFORMATION DU COMITÉ DE PARENTS**

Certains points sont portés à l'attention des membres du conseil d'établissement :

- Concernant le recours collectif des frais chargés aux parents, ces derniers seront indemnisés d'ici juin 2019.
- Une conférence sur l'anxiété sera offerte aux parents de la Commission scolaire le 26 février à la polyvalente de Charlesbourg.
- Une capsule de présentation pour *Allo Prof (parents)* a été appréciée des membres du comité de parents. Une visite pour l'école pourrait être envisagée.
- Deux journées de reconnaissance EHDAA sont prévues à la fin du mois de mars.
- Madame Tiphonie Rivière présente d'autres projets qui ont été partagés au comité de parents.

12. **COMMUNICATION DE LA PRÉSIDENTE**

Procès-verbal du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT École de l'Harmonie

Monsieur Jean-Luc Bessette participera au souper de la commission scolaire le 21 février 2019.

12. COMMUNICATION DE LA DIRECTION

Madame Chantal Boiteau fait un retour sur les sondages du *Projet éducatif* proposés aux parents, aux membres du personnel et aux élèves de 5^e et 6^e année.

Taux de participation pour St-Édouard:

- 91% des membres du personnel
- 81 % des élèves
- 71 parents

Taux de participation pour Mgr-Robert :

- 100% des membres du personnel
- 45% des élèves
- 183 parents

13. INFORMATION DES SERVICES DE GARDE

- Pour la semaine de relâche, la clientèle des deux bâtiments sera regroupée à St-Édouard.
- Depuis la dernière rencontre, le service Hop Hop a débuté. À ce jour, 148 enfants sont inscrits à ce service pour le bâtiment St-Édouard et 197 pour le bâtiment Mgr Robert.
- Une nouvelle procédure pour l'encadrement des élèves sera mise en place au bâtiment St-Édouard (la ventilation des groupes se fait de façon numérique, augmentant ainsi la sécurité des élèves). Pour ce faire, les éducatrices auront besoin d'un iPod qui sera fourni par Hop Hop. Il est à noter que seules les fonctions nécessaires au système d'encadrement seront activées. Le service de garde du bâtiment St-Édouard a la chance de vivre ce projet pilote.

14. AUTRES SUJETS

L'école est à la recherche d'une nouvelle compagnie pour assurer le service de photographie scolaire l'an prochain. Des propositions seront faites à un sous-comité composé de monsieur Jean-Luc Bessette, madame Ève-Marie Castonguay et monsieur Mete Balam, lors de la prochaine séance du conseil d'établissement qui aura lieu le 8 avril 2019.

Le conseil étudiant de Mgr-Robert participera à l'activité-conseil de ville des jeunes. Un projet sur l'eau est également à faire d'ici le mois d'avril. Ce projet inclura l'implantation d'un bac de récupération de l'eau de pluie. Des dégraisseurs fabriqués par les élèves seront vendus au début du mois d'avril.

15. DATE DE LA PROCHAINE SÉANCE

La prochaine séance du conseil d'établissement aura lieu le 8 avril à 19h00, au bâtiment Monseigneur Robert.



Procès-verbal du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT École de l'Harmonie

16. LEVÉE DE LA SÉANCE

Tous les sujets à l'ordre du jour étant épuisés, la séance est levée à 21h25.

Monsieur Jean-Luc Bessette
PRÉSIDENT,

Madame Chantal Tremblay
SECÉTARIAT,